



COMPETITIONS FOOTBALL DIVERSIFIE

Réunion du mercredi 27 février 2019 – 18h00

Présents : E BARRUET - C COQUEMA-- G DEBONNE – B PLUMECOCQ – F WINIESKI

Excusé : J FELTESSE

Assistent : B COLMANT (Secrétaire Général de la LFHF) – JM DASCOTTE (commission des délégués) – D VASSE (CRA)

1) Point sur les championnats

Championnat R1 : 2 matchs sont à programmer

- Valenciennes – Roubaix ASF 2
- Hem – Tétéghem

Championnat R2 : 2 matchs sont à programmer.

- Groupe B : Mouvaux – Anzin
- Groupe D : Cayeux – Compiègne 2

La commission prend connaissance et regrette le forfait général du club de Senlis (R2 groupe D).

2) Football entreprise :

1 match est reprogrammé : Lille droit – Valenciennes Hospitaliers le 9 mars 2019.

Coupe de la ligue : M LEBLOND du club de Lambersart ORTF procède au tirage.

Les matchs se dérouleront le samedi 6 avril 2019

- Match 1 : Lille Droit exempt
- Match 2 : Valenciennes hospitaliers – Villeneuve gendarmerie
- Match 3 : Lambersart ORTF – Lille pharm
- Match 4 : Caillot – Charleville municipaux

Mme LEGRAND (LFHF) effectue ensuite le tirage des ½ finales qui sont prévues le samedi 20 avril 2019.

- Lille Droit – vainqueur match 4
- Vainqueur match 2 – Vainqueur match 3.

A l'issue de la commission, une réunion a lieu avec les clubs futsal

Clubs présents

Grande Synthe Futsal, Hem Olympic, La Bassée AS, Libécourt FS, Lille Petit Thérain AS, Maubeuge futsal, Mons en Baroeul FC, Mouvaux FC, OYE Plage FA, Petite Foret Futsal, Pont de la Deule Futsal, Roubaix Foot, Rousies FT, Teteghem F, Valenciennes FC, Villeneuve Futsal, Ailly Fraternelle soit 17 clubs.

M. DELBEKE assiste en qualité de Délégué à la Commission Fédérale de la F.F.F

Clubs excusés :

Cagny ES, Calais JB, Cayeux Futsal, Compiègne ASC futsal, Doullens CSA, Senlis AFC

Le Président précise que tous les clubs de R1 et R2 ont été invités, un tiers des clubs est présent. Il prend note des quelques excusés et regrette que les autres clubs ne se soient pas manifestés.

Le Président COQUEMA souhaite la bienvenue aux clubs présents, il précise que la commission est en effectif réduit en raison de l'absentéisme sans remplacement des membres de certains districts au cours de la saison.

Le schéma d'organisation de la coupe de la ligue est précisé, la dirigeante du club de Libercourt effectue le tirage au sort des matches.

Groupe A

- Match 1 : Sin le Noble – Amiens Réal
- Match 2 : Ailly sur Somme – Lamorlaye

Groupe B

- Match 3 : La Bassée – Calais LJBL
- Match 4 : Oye Plage – Longuenesse

Groupe C :

- Match 5 : Denain – Maubeuge
- Match 6 : Hautmont – Petite Forêt

Groupe D :

- Match 7 : Helesme – Mouvaux
- Match 8 : Roubaix AFS 2 – Pont de la Deûle

Les rencontres des quarts de finale sont également tirées au sort

- Match A : vainqueur match 1 – vainqueur match 6
- Match B : vainqueur match 8 – vainqueur match 2
- Match C : vainqueur match 5 – vainqueur match 3
- Match D : vainqueur match 7 – vainqueur match 4

Les demi-finales opposeront

- Vainqueur match A - vainqueur match B
- Vainqueur match C – vainqueur match D

Les objectifs des saisons à venir et concernant les orientations futures sont exposés.

M COQUEMA rappelle les grands principes pour la saison prochaine et la projection pour la saison 2020/2021

Les débats sont engagés avec les clubs présents, 3 dirigeants de club s'interrogent sur une R1 à 12 équipes et le déroulement des matchs le samedi pour les R2 qui semblerait poser quelques problèmes d'organisation. Le président rappelle aux clubs que ces points figurent dans le règlement de la saison 2019/2020 et ont été validés lors de la précédente AG.

Les matchs pourraient éventuellement être avancés exclusivement au vendredi soir après dérogation demandée dans les délais et avec l'accord du club adverse et ceci au cas par cas.

Monsieur Colmant, secrétaire général intervient sur ces sujets et confirme que les règlements ont été votés lors de la dernière assemblée générale.

Un vœu sera probablement déposé pour l'assemblée générale de juin pour un retour des matchs en semaine pour le R2.

Le président rappelle que les clubs ont été dès le début de la saison sensibilisés pour entreprendre des démarches auprès des municipalités ou intercommunalités pour obtenir un créneau le samedi. Certains clubs semblent avoir engagé cette action; d'autres non.

Pour la saison 2019 - 2020, lors des engagements, les clubs de R2 devront avant le 30 juin 2019 envoyer à la Ligue une attestation de leur commune leur accordant une mise à disposition d'un créneau entre 15h00 et 20h00 le samedi ; faute de quoi, ils ne pourront pas participer au championnat R2.

Les matchs devant se dérouler le samedi, le problème des délégués se posera. La commission compétente devra prendre en compte cette question.

Le développement futsal jeunes en ligue s'organisera à la condition préalable que chaque district mette en place un championnat. Il est nécessaire de réfléchir à la possibilité d'envisager des compétitions interdistrict quand cela sera possible.

Dans une présentation Power point, la commission présente ce qui sera à voter pour la saison 2020/2021. Absence de changement pour la R1 et la R2 sauf de proposer que le nombre de double licence soit de 6 au lieu d'illimité.

La commission du statut de l'arbitrage a émis le souhait que le futsal soit également concerné par le statut de l'arbitrage et particulièrement pour la R1. Les clubs sont invités dès à présent soit à former un arbitre soit à en rechercher un. Quand cette disposition sera validée, cela influera sur la réduction du nombre de muté en cas d'infraction.

La problématique relative au nombre de matchs à comptabiliser (herbe et futsal ou futsal uniquement) sera réglée par la commission du le statut d'arbitrage.

Présentation et projection du plan de formation et label

B PLUMECOCQ présente le schéma de formation et du label futsal voté depuis un an.

Le label jeunes est un outil indispensable au développement pour tous les clubs mais il n'est pas obligatoire actuellement.

Il présente également la filière du Brevet Moniteur Football mention futsal ainsi que le parcours de formation.

D VASSE (CRA) témoigne que la présence d'un délégué en R1 a sensiblement amélioré l'organisation et le déroulement des matchs.

En R2, quelques incidents sont à déplorer : les matchs en semaine provoquent des contraintes supplémentaires pour les arbitres, déplacements après le travail, retour tardif au domicile parfois vers 0h30 ou 1h du matin pour les plus éloignés.

B COLMANT rappelle qu'un numéro d'urgence est en service dans le cadre des forfaits et qu'il est indispensable de l'utiliser pour éviter des déplacements inutiles.

E DELBEKE indique que la Fédération s'est portée candidate à l'organisation de l'Euro futsal 2022.

La mise en place d'une coupe de la Ligue Futsal féminine est une question à aborder avec la commission féminine ; nous y reviendrons ultérieurement.

En conclusion, le président remercie l'ensemble des clubs présents pour leur participation et les invite à partager le verre de l'amitié.

Le président

Claude COQUEMA

Le secrétaire

Eric BARRUET